

PROCES-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL

du 25 mars 2024

Le Président souhaite la bienvenue au Conseil communal, il salue la municipalité, la secrétaire communale, la boursière et le public.

Le président cède la parole au secrétaire suppléant pour l'appel. Vingt-huit conseillers sont présents, sept excusés. Le quorum étant atteint, le président déclare la séance ouverte.

Il n'y a pas de demande de modification de l'ordre du jour, il sera donc suivi tel que présenté :

Ordre du jour

- Assermentations
- Adoption du PV de la séance du 11 décembre 2023
- Communications de la municipalité – partie 1
- Préavis 01/2024 : rapport de gestion 2023
- Préavis 02/2024 : dépassement budgétaire du poste 430
- Communications de la municipalité – partie 2
- Divers et propositions individuelles

1. Assermentations

Le Président **Christophe Delay** demande à l'assemblée de se lever et aux deux suppléants de venir devant. Il leur explique la procédure.

Après la lecture du texte d'assermentation, **Serge BRANCHE** et **Cédric WULLIENS** promettent en levant la main.

C.D. les félicite et leur souhaite la bienvenue, tous les Conseillers applaudissent.

2. Approbation du PV du 11 décembre 2023

Chaque conseiller communal a reçu le procès-verbal, la demande de lecture n'est pas demandée, pas de modification.

Le Conseil communal :

Adopte le PV par 27 oui et une abstention

3. Communications de la municipalité – partie 1

Le syndic **Alexandre Gygax** nous souhaite la bienvenue à ce premier Conseil de l'année, avec un ordre du jour pas très attractif. Mais il est éclairé de maintenir cette séance, surtout concernant le préavis 02. Il est important de passer ce dépassement budgétaire, avant de nous présenter les comptes. Il y a d'autres préavis en cours, mais ils sont encore bloqués au Canton pour cause de révision de règlements, aussi les SGZA (Stratégies de Gestion des Zones Artisanales) qui ont dû repasser pour une enquête complémentaire, du coup l'ARGVD ne nous l'a pas encore soumis pour approbation, malgré qu'une commission a été nommée depuis déjà 6 mois. Tout cela explique cet ordre du jour allégé.

En discussion avec le Président, nous avons envie de faire venir des services de l'Etat, ou la préfecture, pour nous faire une présentation et de redire qui fait quoi au Conseil, comment on pratique, quels sont nos droits et devoirs, quelles sont les charges de travail pour un Président, un secrétaire ou autre. Ils auraient pu donner des explicatifs ou des éclaircissements à certains qui ont envie de s'engager, puisque Christophe termine son mandat fin juin, bref, malheureusement personne n'est disponible ce soir. Mais ce n'est que partie remise.

4. Préavis 01/2024, rapport de gestion 2023

Tout le monde a reçu le préavis et le rapport de la COGEFIN, le Président ouvre le débat sur le sujet.

Alexandre Gygax précise qu'ils ont voulu faire ce rapport de bonne heure, le Conseil du mois de juin sera plus chargé et cela permet aussi de faire la transition entre **Michel Collet** et **Yves Collet** pendant que c'est encore chaud. Il y manque les rapports des associations inter-communales (EFAGE, ARGVD, ASIRE) que l'on peut consulter sur leur propre site Internet. L'ASIRE que l'on retrouve au point 5 de la page 26, qui représente quand même 26 communes, 30'000 habitants, 4'100 élèves, qui relèvent d'un coût de CHF 588.— par habitant. Au collège d'Essertines il y a 164 enfants, dont 89 de notre commune, 13 de Penthéréaz et 62 de Vuarrens.

Pour celles et ceux qui désirent voir tous les rapports sur papier, ils seront disponibles au bureau du Greffe.

Albert Frei trouve qu'à la page 33, la Municipalité a été généreuse quant à la production des KWh, il lui semble qu'il y a une erreur.

Christian Gonin regarde et répond qu'effectivement ce sont 180'000 KWh, il y a un zéro de trop.

Alexandre Gygax remercie Albert pour la remarque, ils n'ont pas l'habitude que Michel commette des erreurs (sic).

Il n'y a pas d'autre question.

Le Conseil communal :

Approuve à l'unanimité, le rapport COGEFIN et le préavis municipal 01/2024

5. Préavis 02/2024 dépassement budgétaire du poste 430

Tout le monde a reçu le préavis et le rapport de la COGEFIN, le Président ouvre le débat sur le sujet.

Cédric Wulliens, fraîchement assermenté, a vu l'augmentation des dépenses, un excédent de charges d'environ 400KF l'année passée, aujourd'hui 165KF, alors pour faire l'augmentation de la dette à 1 million il manque quelque chose, il aimerait comprendre.

Alexandre Gygax lui répond qu'entre ces deux montants, il y a eu des préavis qui ont été votés, ceux-ci sont hors budget, et ils ont bien sûr aussi un impact sur la dette.

Il n'y a pas d'autre question.

Le Conseil communal :

Approuve à l'unanimité, le rapport COGEFIN et le préavis municipal 10/2023

6. Communication de la Municipalité – partie 2

Yves Collet prend ses marques, les choses les unes après les autres, il y a du boulot, mais de toute façon il n'a pris ce poste pour se reposer ! Il essaie de suivre au mieux les dossiers en cours, l'entente est bonne, et souhaite que cela continue.

Lauriane Chuard a repris le crédit d'étude pour le réaménagement des deux collèges, les travaux sont attribués au bureau d'architecte ARC à Echallens, ils ont entre autres fait le château d'Echallens et le nouveau collège à Thierrens. Ils ont déjà pris les plans pour les numériser. Lauriane espère pouvoir nous présenter prochainement des propositions de réaménagement pour ces deux bâtiments.

Jenifer Thévenaz demande si c'est pour les collèges d'Essertines et d'Epautheyres ?

L.C. répond oui mais que c'est plus axé sur celui d'Essertines qui est déjà vide.

Il n'y a plus de question.

Sylvain Jacot n'a pas d'information particulière à donner et reste à disposition pour des questions.

Il n'y a pas de question.

Christian Gonin nous présente les différentes phases des travaux sur la RC 401 :

La 1^{ère} a commencé, la durée prévue est du 18 mars au 28 avril. Il y a beaucoup de tuyaux et de câbles dans ce secteur, notamment ceux de Swisscom et de la Romande Energie, réfection complète du coffre et des canalisations.

La 2^{ème} est l'autre partie du giratoire, toujours avec la fermeture de la route de Pailly. Le cheminement piétonnier reste le même en passant par le village. Durée du 28 avril au 24 mai.

Phase 3a) est située devant le collège, les places de parc devant le restaurant seront fermées. Prévu du 27 mai au 19 juin

3b) du 19 juin au 2 juillet, fermeture de la route de Nonfoux pour faire le carrefour jusqu'au début des places de parc. Les arrêts de bus devant La Balance seront déplacés provisoirement à hauteur de la rue du Milieu.

Pascal Henchoz demande si les enfants pourront utiliser le passage piétons qui est sur place.

C.G. confirme et précise que la rue du Milieu sera fermée à la circulation pour la sécurité des enfants.

4^{ème} phase, du 3 au 19 juillet la continuité de la RC 401 jusqu'à la rue de laiterie, la plus simple à réaliser.

La 5^{ème} du 22 juillet au 13 septembre se passera devant le restaurant jusque devant la brocante, donc le parking pour le magasin sera dédié à La Balance et on indiquera au client du magasin de se parquer vers la grande salle. Etape un peu plus longue en raison des vacances d'été (2 semaines).

La 6^{ème} partie sera devant le magasin et la grande salle, du 16 septembre au 4 octobre.

Denis Gaimard, il n'y aura donc plus de place de parc devant le magasin ?

C.G. comme on démonte toute la route devant, les places seront devant le restaurant et la grande salle.

Christophe Delay demande s'il y a une communication prévue de la part de la direction des travaux pour la population, comme les chemins piétonniers, quelles actions prévues avec la durée et les dates.

C.G. répond que les plans sont online et au bureau communal en version papier, ce sera aussi annoncé partiellement dans l'Essertines-Infos.

Alexandre Gygax complète en précisant que les informations sont faites par étape, tous les habitants concernés sont contactés par courrier et ils sont aussi directement informés par le chef de chantier. Le magasin et le restaurant sont nos locataires mais aussi les acteurs principaux de cette place, ils seront reçus par la Municipalité au courant de la semaine pour leur présenter le phasage.

Séance d'information publique oui mais non, cela a été fait pour la route de Pailly, et ça a chauffé avec quelques riverains présents cela n'a pas été très sexy et peu de gens impliqués étaient présent.

Les informations sont disponibles pour tout le monde, la mise à l'enquête est à chaque fois publiée dans la FAO (Feuille d'Avis Officiels), les plans sont en ligne et au bureau.

Marilyn Brand aimerait connaître quelques dates :

- La réouverture de la route de Pailly
- La fermeture et réouverture de la route de Nonfoux

C.G. répond que dès que nous commencerons l'étape 3, que le giratoire sera terminé, nous ouvrirons la route de Pailly, environ fin mai, en principe le 24.

Jenifer Thévenaz donc on ouvre la route de Pailly quand on ferme celle de Nonfoux du 19 juin au 2 juillet ?

C.G. oui

J.T. après devant le collège du 27 mai au 19 juin ?

C.G. oui

Le Syndic précise que chaque fois que nous fermons une route, nous ouvrons l'autre. Les dates sont précises, mais, elles seront adaptées en fonction de l'avancement des travaux, nous ne sommes pas à un jour près.

C.G. alors si, si on peut gagner du temps c'est bien, mais nous avons vu que à la route de Pailly nous en avons perdu à cause des mauvaises conditions météorologiques. Les déviations sont de toutes façons affichées et annoncées dans la FAO, que nous avons tous reçu cette semaine en raison de la présentation de notre commune.

Marc-Henri Ducret demande si l'ilot au milieu devant le collège, ce qui est en gris sur le plan est réhaussé.

C.G. non là c'est franchissable, la rue de la Laiterie doit rester accessible en voiture, en revanche la partie devant le collège sera surélevée, une bande deux mètres en pavés. Vers chaque passage piétons il y aura des petits ilots avec un potelet.

M-H.D. a vu dans la FAO qu'une demande de la commune a été faite pour un tronçon à 30 km/h.

C.G. oui il commencera vers la brocante jusqu'au giratoire qui en est exclu. La Municipalité avait fait une demande de zone 30 depuis le début de la Robellaz jusqu'à la route de Pailly, qui a été refusée par les services. Le petit bout jusqu'au nouveau parking sera aussi à 30 km/h, et tout le centre du village d'Essertines.

Philippe Moccand demande quand les couches de finitions en goudron pour les routes et trottoirs de Nonfoux et Pailly seront faites.

C.G. Si les conditions le permettent, les trottoirs seront faits pendant les vacances scolaires de Pâques, mais pas la bande de roulement de la route de Nonfoux.

Alexandre Collet mais il avait été annoncé que cela devait se faire l'automne passé, puis repoussé à cause de la météo, ne pourrait-on pas le faire maintenant, pour mes pneus ?

C.G. non, en principe les phasages des routes de Nonfoux et Pailly devraient se faire pendant les vacances d'été et la route cantonale pendant les vacances d'automne.

Il n'y a plus de question.

Alexandre Gygax nous fait un point de la situation à la suite du départ de Michel Collet, les dicastères ont été réorganisés :

Yves Collet reprend les bâtiments à **Christian Gonin** qui a repris l'éclairage public.

Lauriane Chuard a pris les Préavis du bâtiment, comme elle a la Police des constructions, elle suit tout ce qui est projets de rénovations.

Sylvain Jacot a repris les employés communaux.

Denis Gaimard demande quand sera distribué l'Essertines-Infos

A.G. répond qu'il est à bout touchant

Karin Racioppi précise qu'il sera distribué pendant la deuxième semaine d'avril.

Le syndic nous fait le point sur les préavis en cours :

Préavis 01/2021 en cours, construction du nouveau complexe communal, CHF 3'265'725.80 ont été utilisés sur les 3,7 millions accordés. On ne le boucle pas encore, car nous sommes en phase de constitution de la PPE avec l'ASIRE, le notaire n'étant pas trop pressé...donc il y aura encore quelques factures qui vont arriver, et aussi avec 2 – 3 petits aménagements mobiliers. Il espère pouvoir le boucler pour le Conseil d'octobre, au pire ce sera pour celui de décembre.

Préavis 07/2021 en cours, traitement des micropolluants avec le raccordement à la STEP d'Yverdon, nous attendons leur décompte final. Nous avons utilisé CHF 38'823.50 sur les 66'000.— prévus.

Préavis 05/2022, le séparatif de Monteilly effectué dans la descente de la route de Nonfoux, nous le clôturons avec un coût de CHF 382'260.43 sur un crédit accordé de 400'000.—.

Préavis 08/2022 en cours, mise en conformité de la grande salle, les travaux sont presque terminés, il reste des factures et quelques bricoles, le solde se monte à CHF 124'092.— des CHF 520'000.— accordés.

Préavis 01/2023 en cours, étude de réaménagement des deux collèges, nous avons reçu 3 devis et attribué les travaux au bureau ARC, qui ne nous a pas encore demandé d'avance de frais.

Préavis 03/2023 en cours, séparatif et conduites rue de la Laiterie, CHF 161'266.— ont été utilisés sur les CHF 170'000.— approuvés, nous attendons les retours sur les subventions de l'ECA.

Préavis 06/2023 en cours, réaménagement de la RC 401, une partie est sur les comptes 2023 et l'autre sur 2024 et une 3^{ème} partie sur le préavis ou nous avons mis que les frais du bureau d'accompagnement de CHF 4'038.20, il y a encore du péréquatif là-dessus. Nous sommes presque au 1,6 million accordé.

Préavis 09/2023 en cours, conduite EC (Eaux Claires) en traversée de la route d'Yverdon, vers le garage Bovay, nous avons un crédit de CHF 100'000.—, les travaux vont débiter, ils seront synchronisés avec la réfection de la RC 401.

Il n'y a pas de question.

7. Divers et propositions individuelles

Christophe Delay ouvre le débat sur les divers et propositions individuelles.

Marilyn Brand il y a une espèce de dos d'âne qui a été fait à la sortie d'Essertines direction Nonfoux, le chasse-neige ne l'a pas vu, et maintenant il y a un saut « comme ça » quand tu passes. Est-ce que vous allez recharger un peu quand les trottoirs se feront ?

Christian Gonin, oui c'est prévu, il y a aussi la bordure qui s'est un peu affaissée

Alexandre Collet à propos du 30km/h prévu dans toute la commune, où en sommes-nous ?

Christian Gonin à part Essertines-même, toutes les autres demandes ont été refusées.

Renaud Piccard concernant la RC 401 à Epautheyres, il y a aussi un saut comme sur la route de Nonfoux qui augmente chaque jour un peu plus, cela a déjà été réparé plusieurs fois. Est-ce que le Canton va faire quelque chose prochainement ?

Alexandre Gygax répond que la Municipalité n'est pas dans la planification des travaux du Canton, mais nous avons eu retour de Monsieur Muller, le Boyer de l'arrondissement nord, que ce serait fait pendant les beaux jours.

Il n'y plus de question

Le Président informe que le prochain Conseil aura lieu le 17 juin au collège d'Epautheyres, et qu'il y aura des séances de commissions au mois de mai, le 16 est planifié.

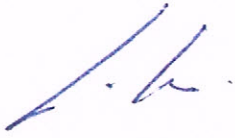
Il n'y plus de question ni remarque, Christophe Delay passe la parole au secrétaire-suppléant pour le contre appel.

Le secrétaire-suppléant procède au contre-appel qui correspond à l'appel précédent.

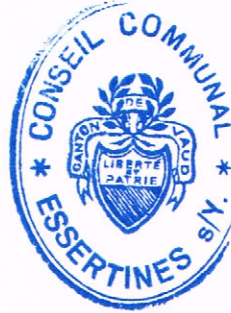
La séance est levée à 20h50.

Pour le conseil communal :

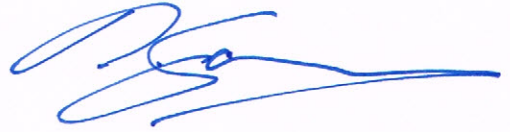
Le Président :



Christophe Delay



Le Secrétaire-suppléant :



Denis Gaimard

Essertines-sur-Yverdon, le 1^{er} avril 2024